

MAIRIE DE NAUSSAC

LETTRE D'INFO

SITE INTERNET

« www.naussac12.fr »

Le site internet de la commune est en ligne depuis peu. Nous avons essayé d'être le plus complet possible. Si toutefois, nous avons fait des oublis ou si vous voulez apporter des précisions, n'hésitez pas à nous en informer. Vous pourrez naviguer sur les diverses pages, vous pourrez également vous inscrire sur la Newsletter et vous recevrez directement sur votre adresse mail les infos de façon flash, nous vous informerons également de la mise en ligne des actualités concernant la vie de la commune.

Ce site a été réalisé avec l'appui de 01-Future et grâce à l'implication de l'ensemble de la commission communication. Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui nous ont fournis des documents pour étoffer ce site.

Nous espérons que vous serez nombreux à utiliser ce moyen et que vous vous inscrirez sur la Newsletter, en effet, notre souhait est d'informer prioritairement par cette voie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE A partir du 1^{er} juillet 2017

Mardi 14 h/ 17 h **Vendredi** 9 h/12 h - 14 h/17 h **Samedi** 10 h 30/12 h 30

PERSONNEL

Dans une logique de réaliser un maximum de travaux en interne, avec des coûts modérés, le conseil a décidé le recrutement d'un contrat aidé supplémentaire.

Mr Dominique VANESON fait donc partie du personnel communal depuis le 2 mai 2017 et ce pour un an, éventuellement renouvelable en attente de faire valoir ses droits à la retraite.

L'équipe technique se compose donc de :

Mr Gérard POURCEL : 20H semaine contrat aidé à 70%

Mr Dominique VANESON : 20H semaine contrat aidé à 70%

Mr Dylan RAZOUX : 35H semaine contrat aidé à 75%

COMBE DE CAL (plan en dernière page)

Le projet de lotissement au lieu-dit Combe de Cal va aboutir après plusieurs années de préparation.

Le lotissement sera constitué de 17 lots d'une superficie de 900 à 2000 m². Le prix de vente sera définitivement déterminé après attribution du marché travaux.

Nous espérons pouvoir mettre en vente dès la fin de l'année.

TRAVAUX BÂTIMENTS

- **La Poste** : L'agence postale et la bibliothèque sont depuis quelques semaines dans leurs nouvelles configurations. L'accès se fait désormais depuis la petite terrasse sécurisée par un garde-corps.
- **La Mairie** : Les travaux seront bientôt terminés et nous pourrons très prochainement intégrer les locaux rénovés et rendus accessibles.
- **La salle Polyvalente et salle des associations** : L'intérieur est terminé et les salles sont bien utilisées. L'habillage extérieur de la partie qui jouxte la route sera réalisé prochainement.
- **Utilisation des bâtiments rendus libres** : (Foyer, Ecole) Des réflexions sont en cours et des études sont lancées pour une transformation en logements.

LA MAM

La Maison d'assistantes maternelles fonctionne bien et les deux personnes qui y travaillent sont bien occupées, outre les enfants de Naussac qui sont prioritaires, des bébés des communes voisines y sont également accueillis.

LA CABANADON

Un groupe de personnes motivées et désireuses de recréer du lien entre les habitants ont lancé l'idée d'une cabane à dons. Le principe étant : un lieu (la cabane) où l'on dépose les équipements en état d'usage dont on n'a plus l'utilité et où l'on peut prendre les équipements (petit électroménager, vaisselle, vêtements, outils de jardin...) dont on pourrait avoir l'utilité. Il n'est pas nécessaire de déposer pour prendre et vice-versa.

La Cabane a été construite et « l'activité » a débuté. Les animateurs de cette initiative ont également installé un tableau où chacun pourra inscrire des initiatives (ex le on joue à la pétanque, ou on fait du compost mais aussi : j'ai des cerises qui vont se perdre).

La cabane est à proximité de la MAM, un lancement officiel aura lieu le **samedi 1^{er} juillet 2017 à 12 heures lors du pique-nique de la fête.**

Nous vous invitons à participer et nous tenons à remercier les initiateurs de cette belle initiative solidaire.

ECOLE

La prochaine rentrée aura lieu le 4 septembre 2017 à l'école de Gelles. Un ramassage sera organisé, voir avec la Mairie de Naussac pour le circuit scolaire. Pour plus d'informations sur l'organisation générale des écoles consulter le site « cousseetdiege.fr ».

FESTIVITES DE L'ETE

30 juin / 1er juillet Fête de Naussac

10-11-12 août Fête à Bez de Naussac

